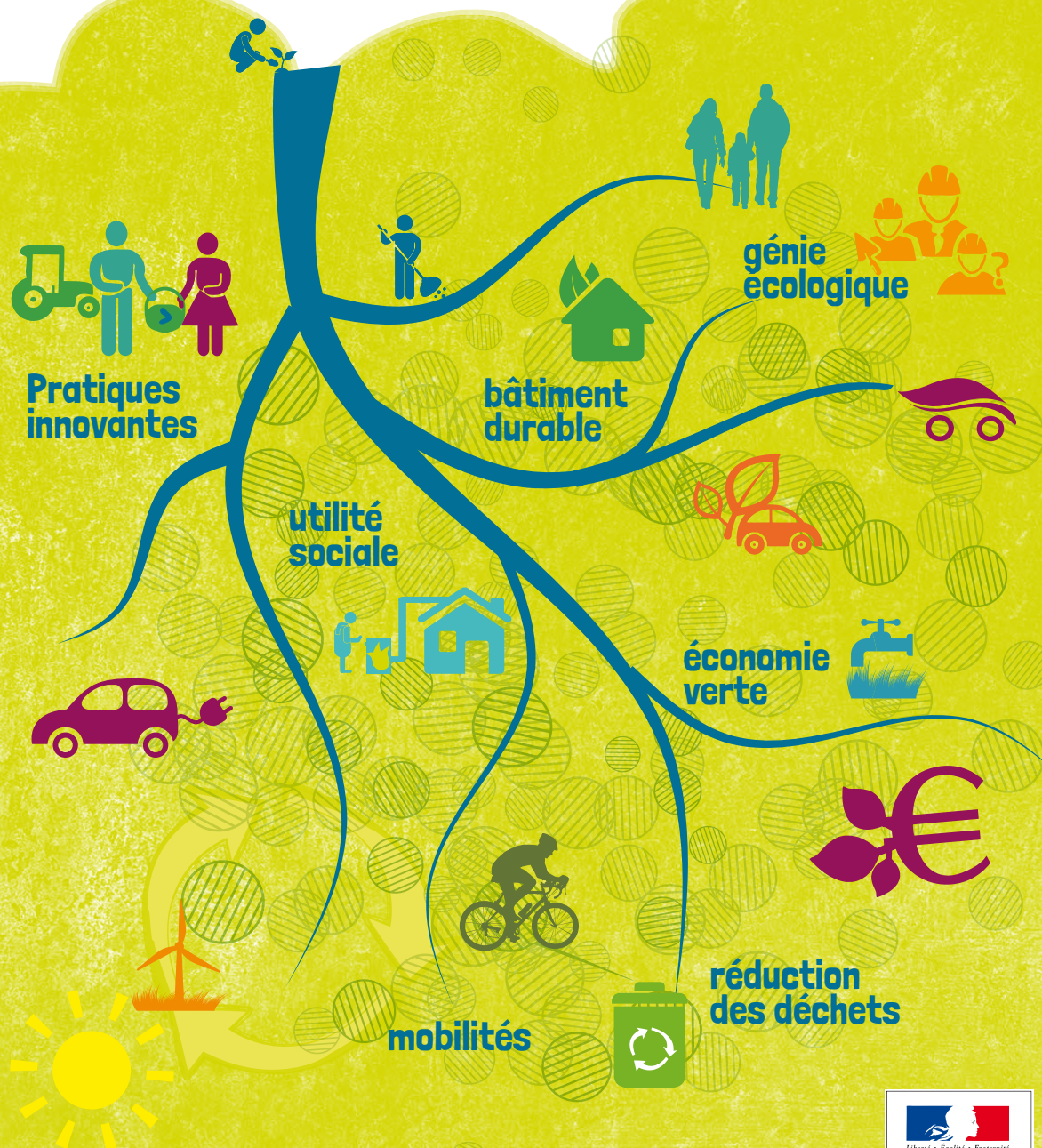


Les acteurs de l'ESS porteurs d'innovation sociale au service de la transition écologique



Les acteurs de l'ESS porteurs d'innovation sociale au service de la transition écologique

Introduction

Le processus de transition écologique et la reconnaissance de l'Économie sociale et solidaire en France sont engagés. La Loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, la Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages dans le cadre de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 repensent et redéfinissent notre rapport à l'environnement.

Si la sphère politique permet souvent d'impulser, ce sont bien les acteurs de la société et des territoires qui portent le changement : les acteurs économiques, les citoyens, les associations, et plus généralement les acteurs de l'ESS. Porteurs d'une économie animée de valeurs sociales et environnementales, ces derniers ont un rôle à jouer dans cette transition écologique et énergétique. Par leur ancrage et leur dimension locale, les acteurs de l'ESS apportent des services en réponse aux besoins non pourvus, sensibilisent les populations et portent des activités et des pratiques innovantes et durables dans les territoires.

En Île-de-France, l'économie sociale et solidaire regroupe plus de 33 500 établissements (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et représente 7,2 % des salariés franciliens. De la culture à l'industrie, en passant par l'action sociale et la santé, les structures de l'économie sociale et solidaire interviennent dans une diversité de domaines dont l'économie verte. Ressourceries, jardinage et maraîchage biologiques, biodiversité, circuits courts alimentaires, éducation à l'environnement et au développement durable, éco-construction, mobilité durable, habitat participatif, lutte contre la précarité énergétique, développement des énergies renouvelables... sont autant d'activités sur lesquelles l'ESS se mobilise en Île-de-France.

L'ARENE et la DRIEE ont souhaité mettre en lumière l'innovation sociale portée par les acteurs de l'ESS dans les secteurs de l'économie verte en Île-de-France. Près de dix ans d'animation du réseau économie sociale et environnement, que ce document retrace, ont permis d'initier et de partager des projets globaux de développement durable.

Il met en exergue les complémentarités et les synergies développées par les acteurs de l'ESS avec les autres acteurs des territoires, pour répondre au mieux aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Enfin, il apporte quelques recommandations pour poursuivre l'accompagnement des structures de l'ESS qui, sans conteste, concourent à la transition énergétique et écologique des territoires.

Sommaire



Les enjeux de la transition écologique
et de l'innovation sociale

p. 4 > 5

Le RESE, des pratiques au cœur
de la transition écologique

p. 6 > 9

L'insertion et la création
de liens sociaux

p. 10 > 13

Les « activités vertes » portées
par les acteurs de l'ESS

p. 14 > 17

L'identification d'opportunités
de développement dans la filière
bâtiment durable

p. 18 > 19

Quelques recommandations pour
accompagner l'innovation
sociale des structures de l'ESS

p. 20 > 21

Les enjeux de la transition écologique et de l'innovation sociale

Depuis plus de 40 ans, notre société a établi le constat que notre développement n'est pas durable. Les enjeux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité, ainsi que la multiplication des risques sanitaires environnementaux appellent à « un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble », selon la définition de la stratégie nationale du Ministère de la transition écologique et solidaire. Celui-ci porte aujourd'hui avec d'autres ministères les 17 nouveaux objectifs de Développement durable définis par l'ONU.



La stratégie de transition écologique et énergétique lancée en 2015, propose de conduire ces transformations autour d'une vision intégrée, pour des territoires durables et résilients, vers une économie circulaire et sobre en carbone, cherchant également à réduire les inégalités environnementales sociales et territoriales.

Parmi les leviers identifiés, la question de l'innovation est structurante, au-delà des progrès technologiques ou de recherche et développement. L'innovation sociale, dont les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont notamment porteurs, peut fournir des apports intéressants pour renouveler en profondeur nos manières de penser et de faire. Le Center for Social Innovation de l'université de Stanford définit l'innovation sociale comme « une solution nouvelle à un problème social, qui soit plus efficace et durable que les solutions déjà existantes. ».

L'article 15 de la loi Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 précise sa définition comme :

Une réponse à **des besoins sociaux non ou mal satisfaits**, que ce soit dans les conditions

actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;

Ou encore, une réponse à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par **un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail**.

L'innovation sociale se définit notamment à travers le développement de pratiques novatrices des acteurs de l'Économie sociale et solidaire.

Ces pratiques novatrices ou solutions nouvelles sont issues d'actions de coopération entre de multiples acteurs fonctionnant de manière participative. Il s'agit à la fois d'un développement de pratiques nouvelles, collectives et individuelles.

Les acteurs s'approprient celles-ci à partir d'un travail d'adaptation, de traduction au contexte de leur structure, de leur(s) territoire(s) d'action... Il ne s'agit jamais d'une simple diffusion de type « copier-coller ».

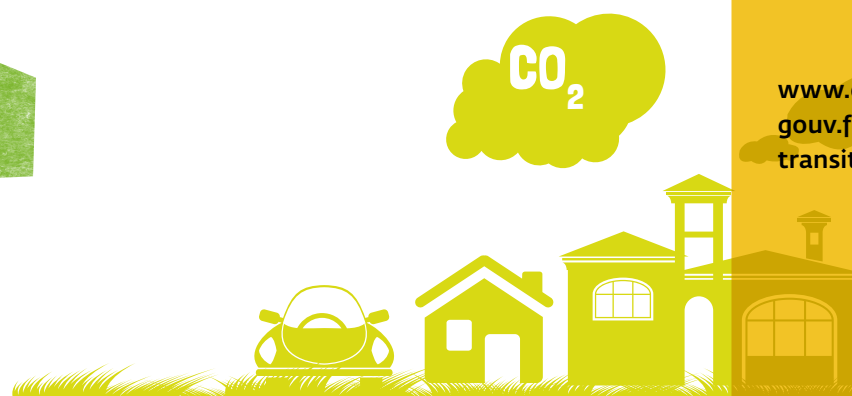
Adoption le 4 février 2015 de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD)

www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-que-la-transition.html



Adoption le 18 août 2015 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-.html



Le RESE, des pratiques au cœur de la transition écologique

Le RESE, réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant dans l'environnement en Île-de-France, a défini son projet en 2008 autour de l'identification des pratiques de développement durable, leur transmission et l'accompagnement de leur mise en œuvre. Au-delà des enjeux de création d'activités et d'emplois dans l'environnement, les membres du réseau ont développé depuis 2008 une approche plus intégrée des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.



Les activités du RESE se sont ainsi articulées autour de travaux portant sur des pratiques de développement durable :

- impliquant des acteurs de l'ESS franciliens avec leurs partenaires locaux ;
- génératrices d'activités et d'emplois anticipant l'évolution des besoins ;
- contribuant à l'insertion des personnes les plus démunies.

Pour ce faire, le réseau a su mettre en œuvre les conditions de rencontres, d'échanges et de production entre ses membres, ses partenaires et les autres réseaux.

Le RESE s'est ainsi inscrit comme un contributeur à ce processus de transformation économique et sociale, en mettant au cœur de son projet l'innovation sociale au service des enjeux du développement durable.

Un travail collectif de définition de la notion de pratiques de développement durable

L'axe clef de travail du réseau s'est structuré autour des pratiques de développement durable, en mobilisant de 2008 à 2010, neuf structures volontaires au sein d'un groupe projet : Aurore, Énergies Solidaires, Espaces, Halage, IDEMU, La Bouilloire, Nature & Société, PIJE Adsea 77, Voiture & Co (aujourd'hui Wimoov).



Les échanges basés sur des retours d'expériences et la confrontation des perceptions de chacun ont permis d'aboutir à la définition suivante :

- « Une pratique se distingue d'une activité ou d'une action dans la mesure où elle se définit à travers un processus et des modalités d'intervention pour mener à bien cette activité, répondant à une problématique identifiée préalablement et pour laquelle des résultats sont attendus. »
- « Ces pratiques interviennent dans la mise en œuvre d'activités ou d'actions répondant aux **enjeux et finalités du développement durable et intègrent les modalités** décrites dans le cadre de référence pour les Projets territoriaux de développement durable de 2007 du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du développement Durable et de la Mer. »



Les cinq finalités du développement durable

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources
- L'accès à une meilleure qualité de vie ;
- Emploi : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
- Dynamique de développement et de consommation responsables.

Les modalités d'intervention

- L'organisation de la décision dans un processus démocratique ;
- La participation des acteurs et du public ;
- La prise en compte de la transversalité des actions ;
- La mise en place d'une démarche d'évaluation ;
- La poursuite d'une stratégie d'amélioration continue.





Dimensions de la transition écologique (illustration avec quelques entrées thématiques)		Pratiques identifiées	Structures de l'ESS concernées
Produire & Consommer	Activités de l'économie verte	Favoriser localement le compostage des déchets verts	PIJE ADSEA 77
	Modes de production et éco responsabilité des structures	Sensibiliser les salariés aux écogestes	Halage
	Mobiliser des acteurs	Mobiliser des partenaires de l'emploi autour d'un projet de mobilité durable	Wimoov (ancienne Voiture&Co)
	Sensibilisation des salariés	Impliquer des entreprises dans des actions écocitoyennes	Nature & société
		Rationaliser les modes de déplacements et le temps de trajets des salariés	La Bouilloire
Travailler	Insertion par l'activité économique	Transmettre un savoir-faire environnemental à travers les chantiers d'insertion	Halage
	Accompagnement social	Former les travailleurs sociaux à la prévention de la précarité énergétique	IDEMU
	Mobilité	Inscrire l'écomobilité au cœur du fonctionnement des chantiers d'insertion	Association ESPACES
Vivre ensemble	Création de liens sociaux	Cultiver le lien social et la solidarité par l'activité de jardinage	Association AURORE
	Accès à des services de loisirs / récréatifs en lien avec la nature	Rapprocher les citoyens de leurs cours d'eau par des activités fluviales solidaires et écologiques	Au fil de l'eau, fiche RESE : www.areneidf.org/publication-arene/des-activites-fluviales-solidaires-et-ecologiques-pour-rapprocher-les-citoyens-de
	Qualité de vie	Rendre la nature accessible à tous	ESCAPADE Liberté Mobilité, fiche RESE : www.areneidf.org/actualite/handicap-et-nature-rendre-la-nature-accessible-a-tous



Ces travaux ont permis d'identifier **quelques enseignements clefs**.

Ainsi les pratiques de développement durable des structures se développent dans une **logique d'ancrage local**, autant dans leur capacité à répondre à des besoins non ou mal satisfaits que leur capacité à s'inscrire dans un tissu d'acteurs et de partenaires. Ces derniers s'appuient sur une logique de travail partenarial et d'identification des synergies possibles avec les autres acteurs : acteurs économiques, collectivités...

Les structures de l'ESS ont besoin d'inscrire leur réflexion et leur action **dans la durée**. Elles réaffirment donc un besoin de reconnaissance de leur structure, leurs activités et leurs pratiques innovantes répondant aux enjeux de développement durable des collectivités territoriales pour :

- favoriser les partenariats ;
- mieux utiliser et/ou connaître les leviers existant, comme les politiques d'achat public responsable.

Les structures soulignent que le développement durable est davantage **une question de pratiques** que d'objet social.

Le RESE a permis de coconstruire des ressources et des réflexions au croisement des enjeux d'innovation sociale, d'environnement et du développement durable. Ses productions et l'action de ses membres constituent ainsi autant d'outils et de supports pour accompagner les acteurs de l'ESS franciliens qui souhaitent intégrer les enjeux de la transition écologique.



L'insertion et la création de liens sociaux

CO₂

Le RESE a initié des travaux autour des problématiques de l'insertion et de la création de liens sociaux. En effet, ses membres sont prioritairement des acteurs de l'économie sociale, associations, coopératives, mutuelles, structures d'insertion par l'activité économique... ayant les caractéristiques suivantes:

- ils exercent une activité dans le domaine de l'environnement ou initient des activités anticipant des nouveaux besoins liés à la prise en compte des enjeux du développement durable;
- ils sont générateurs d'emploi pour les plus démunis;
- ils s'inscrivent dans une dynamique d'expérimentation sociale et dans une démarche de progrès.

www.areneidf.org/projet/l'animation-du-rese-reseau-economie-sociale-et-environnement



Une des caractéristiques fortes des structures impliquées, est de travailler à partir de leur ancrage local à **l'identification des besoins non pourvus**. Les pratiques de développement durable mises en œuvre se réfèrent à l'environnement comme support pédagogique pour l'insertion sociale et professionnelle, comme les activités de jardinage ou encore la mobilité durable des publics accompagnés.

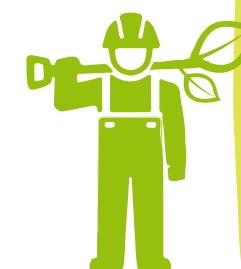
La mobilité durable, un axe de travail pour les structures d'insertion par l'économie.

Dès 2008, plusieurs membres du RESE ont souhaité travailler sur l'accès à la mobilité des personnes en difficulté d'insertion.

L'organisation d'un atelier a permis d'échanger sur les expériences de chacun, de partager sur les difficultés rencontrées et les besoins.

Suite à cette rencontre, un travail collectif plus approfondi a été impulsé et accompagné pendant 4 années par l'ARENE en partenariat avec la FARE et le réseau Chantier école, autour d'une mobilisation multi-acteurs et d'un travail de coproduction :

- un groupe de travail : ACI Liaisons douces, AGIIE, ARIES, A.V.E.S, Espaces, Mob d'emploi 36, Mouvance, PIJE Adsea 77, Pôle économie solidaire d'Étampes, Vert Bocage Bessin Insertion, Wimoov (anciennement Voiture&Co), Trans'Boulot;



- 9 sessions de travail entre 2009 et 2011 remplissant plusieurs objectifs :
 - apporter des connaissances d'ordre technique, juridique, méthodologique, pédagogique aux structures pour les mettre en situation de production ;
 - susciter des questionnements et échanges à partir de leurs pratiques ;
 - mutualiser leurs savoirs et savoir-faire pour coconstruire un outil commun, le Kit Mobilité & Insertion.

Cette démarche a abouti à un **travail collaboratif sur les enjeux de mobilité des personnes en insertion** sociale et professionnelle et les réponses à apporter, à travers une approche transversale et globale, permettant de :

- répondre aux freins à la mobilité de ces personnes qui cumulent souvent des

difficultés d'ordre personnel (appréhension, revenu...) et des difficultés externes (inadéquation de l'offre de transport, lieux d'habitation...), et qu'il faut donc accompagner pour les rendre autonome dans leurs déplacements ;

- intégrer la mobilité dans le cœur de métier des SIAE c'est-à-dire à tous les niveaux d'intervention : en matière de formation, d'accompagnement, en produisant des services en réponse à des besoins non pourvus ou encore en tant qu'employeur donnant ainsi l'exemple en matière d'écoresponsabilité ;
- concevoir la mobilité dans la perspective du développement durable en prenant conscience que l'acquisition du permis de conduire et la possession d'une voiture individuelle ne sont pas les seules réponses possibles .



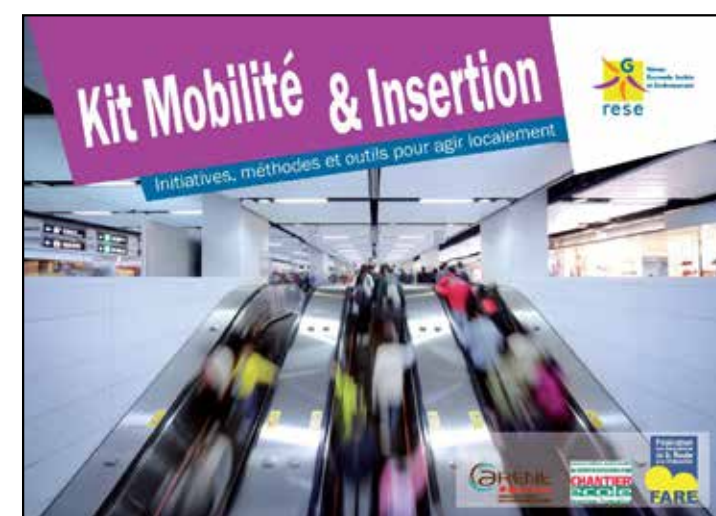
Le groupe de travail a produit un énorme travail de fond, au-delà du partage et de la confrontation d'expériences et d'outils :

- l'identification de réponses à apporter en termes d'activités ou de modalités d'intervention en phase avec les enjeux du développement durable : l'intégration de la mobilité dans le processus d'accompagnement pour favoriser le changement de pratiques et le développement de services de mobilité dans le cadre des activités de production, mobilisant les salariés en insertion :
 - intégrer la mobilité dans le processus d'accompagnement pour favoriser le changement de pratiques ;
 - mettre en place des formations spécifiques pour construire une mobilité autonome ;

- développer des services de mobilité dans le cadre d'activités de production mobilisant des salariés ;

- encourager l'usage des modes alternatifs pour favoriser les comportements écoresponsables en interne ;

- La coproduction d'outils opérationnels : des fiches argumentaires, la réalisation d'un outil diagnostic, des fiches retours d'expériences, une étude juridique sur la mise en place de services à la mobilité, une fiche de poste de conseiller en mobilité... Un kit outil (livret + CD), sorti en juin 2012, regroupe l'ensemble de ces productions.



www.areneidf.org/publication-arene/kit-mobilité-et-insertion ;

Des « activités vertes » portées par les acteurs de l'ESS

Le besoin d'une meilleure visibilité des activités et des emplois dans les champs de l'environnement et de l'économie verte portés par des acteurs de l'ESS et de leur potentiel de développement a été identifié dès la fin 2010 par plusieurs têtes de réseau de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, mettant ainsi en avant une problématique commune de travail. Une première réflexion impulsée en 2012 autour de l'ARENE, de l'Atelier et de Territoires Environnement Emplois, en lien avec la délégation régionale de l'INSEE, a permis de lancer une étude de diagnostic des activités et des emplois portés par les acteurs de l'ESS franciliens de l'environnement et de l'économie verte.

La définition d'un périmètre des activités vertes portées par les acteurs de l'ESS

Il s'agissait de **mieux connaître les structures** de l'économie sociale et solidaire développant des activités et des emplois environnementaux et contribuant à l'économie verte pour promouvoir et accompagner leur développement.

Ce travail s'est appuyé sur les têtes de réseaux de l'ESS à travers des entretiens pour constituer une base de 680 structures, auxquelles a été envoyé un questionnaire.

Un double périmètre a été élaboré avec les acteurs mobilisés :

- la définition des structures relevant de l'ESS : les structures employeuses au statut relevant de l'économie sociale ainsi que les structures sous statut SARL ou SA disposant d'un agrément réglementaire ;
- la définition des activités participant à l'économie verte :
 - les éco-activités, concernant la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement ainsi que les activités transversales d'études, d'observation, d'information ou d'éducation ;
 - les activités périphériques, regroupant les secteurs d'activité en gestion et entretien du cadre de vie, bâtiment, transport et mobilité ;
 - les secteurs stratégiques, activités avec un impact majeur en termes de consommation de ressources naturelles mais ne faisant pas partie des éco-activités.

Ainsi, l'étude a identifié **20 secteurs d'activité, structurés autour de 7 grandes finalités** :

- Périmètres des éco-activités
 - **protection de l'environnement** : protection de la biodiversité, gestion des déchets, traitement des eaux usées ;
 - **gestion durable des ressources naturelles** : agriculture biologique, maîtrise de l'énergie et des consommations, isolation des bâtiments, gestion des bois et forêts, énergies renouvelables, prévention des déchets et recyclage, gestion de l'eau ;
 - **activités transversales** : éducation à l'environnement, ingénierie et études pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources.
- Périmètres des activités périphériques et stratégiques
 - **gestion et entretien du cadre de vie** : espaces verts, espaces collectifs construits et urbains ;
 - **bâtiment** : conception, études des bâtiments, construction et rénovation ;
 - **transport et mobilité** : information / formation / études / conseil et location / réparation de moyens de transport ;
 - **tourisme** : offres de loisirs nature et cadre de vie, tourisme équitable.



Des premiers éléments qualitatifs et quantitatifs

Cette étude a permis de favoriser une meilleure connaissance des périmètres d'activités concernés par l'environnement et l'économie verte, et une appropriation des enjeux liés au verdissement des métiers et compétences.

- environ 600 structures intervenant dans les activités vertes ont été identifiées, dont 91 % sous statut associatif;
- une particularité de ces structures est qu'elles développent plusieurs activités, 2,7 activités déclarées en moyenne;
- les activités vertes les plus fortement représentées sont les activités de gestion / prévention des déchets, l'entretien des espaces verts et l'éducation à l'environnement.

Par ailleurs, les travaux ont également permis de :

- valoriser des pratiques et des compétences auprès des acteurs

institutionnels et des collectivités territoriales;

- repérer des besoins d'accompagnement de ces acteurs en termes de création d'activités, de formations, d'évolutions des organisations, des compétences...
- d'enrichir les travaux d'observation menés par les réseaux, notamment l'Atelier et le réseau Territoires Emploi Environnement.

Et **quatre grandes préconisations** ont été formulées par les acteurs de l'étude :

- la poursuite de la mesure et l'évaluation du poids de l'économie verte dans l'ESS;
- la conduite d'un travail d'acculturation et de construction d'une culture commune autour de l'économie verte;
- la création d'outils collectifs pour mieux valoriser l'offre existante en économie verte des acteurs de l'ESS et renforcer leur démarche de recherche et développement et de prospective;



- l'organisation d'un travail par filières et territoires afin de mieux cibler les actions et les acteurs concernés.

La démarche de concertation avec les acteurs de l'ESS, au-delà des membres du RESE a débouché sur la proposition d'une approche plus sectorielle comme les filières en développement du bâtiment durable ou en lien avec l'entretien du cadre de vie, les déchets, et l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Des pratiques innovantes des structures franciliennes de l'ESS dans le domaine du génie écologique (2015 – 2016).

Ce projet lancé en 2015, vise à faire connaître les compétences et les pratiques innovantes développées par des structures de l'ESS en Île-de-France dans la filière du génie écologique, permettant de développer des services écosystémiques par et pour la nature. Il s'agit également d'identifier et d'analyser les freins et contraintes que rencontrent les structures, notamment vis-à-vis des donneurs d'ordres.

L'un des enjeux de cette démarche est que ces enseignements puissent bénéficier et participer à la préservation des continuités écologiques identifiées dans le Schéma régional de cohérence écologique.

Une démarche participative, d'échanges et de coconstruction a été mise en place. L'association ESPACES, membre du RESE, conduit ce travail d'étude autour d'une mobilisation multi-acteurs (DRIEE, ARENE, Natureparif, des acteurs de l'ESS du génie écologique, des donneurs d'ordres publics et privés...)

C'est à partir d'un travail d'enquête sous la forme d'un appel à contribution et de temps de travail participatif, qu'ont été mis en évidence :

- des enjeux de formation des salariés;
- des enjeux quant aux relations entre les structures et les donneurs d'ordres, en termes de partenariat et collaboration, de financement...
- des enjeux d'approvisionnement et d'autoproduction des matériaux.

Le projet montre ainsi un **besoin fort d'échanges** sur les bonnes pratiques et la nécessité de la **montée en compétences** des structures de l'ESS ainsi qu'un besoin de connaissance et de **sensibilisation des donneurs d'ordres** à ces nouvelles pratiques.



L'identification d'opportunités de développement dans la filière bâtiment durable

Encourager et développer l'intégration du développement durable et du changement climatique dans les pratiques de construction et de rénovation est un des enjeux franciliens majeurs dans la perspective notamment d'une réduction importante des émissions résidentielles de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques. De nouvelles compétences et de nouveaux métiers apparaissent, liés par exemple à l'intégration et à la mise en œuvre de nouveaux matériaux et technologies dans un cadre plus exigeant.

Le bâtiment est une des activités sur laquelle les acteurs de l'ESS se positionnent, tout particulièrement les structures relevant de l'insertion par l'activité économique (IAE). L'état des lieux a permis d'identifier une petite dizaine de structures franciliennes positionnées sur des activités d'écoconstruction ou encore d'auto réhabilitation, et a révélé des projets et réflexions portées par des têtes de réseaux régionales, en recherche de nouvelles niches d'activités et d'emplois.

En réponse aux constats issus de l'état de lieux, une étude pwwectifs :

- d'analyser le positionnement et les pratiques existantes des acteurs franciliens de l'ESS ;
- d'identifier les niches de développement pour ces acteurs de l'ESS au sein de la filière du bâtiment durable ;
- de formuler des préconisations / recommandations opérationnelles.

Ce projet est également l'occasion d'encourager et de développer l'intégration du développement durable et des enjeux du changement climatique dans les pratiques de la construction et de la rénovation, pour contribuer à une meilleure gestion des ressources, à la préservation de l'environnement tout en prenant en compte le confort et la santé des usagers.

Le travail d'étude s'est articulé avec une démarche multi-acteur et de coproduction à travers la constitution d'un groupe projet. Celui-ci était constitué des acteurs suivants : CAPEB Grande Couronne, Chantier école IDF, COORACE IDF, Conseil général du Val-de-Marne, DIRECCTE, Maison de l'emploi de Sénart, SCOP APS Environnement, Union régionale des Scop, ainsi que l'association VIE.

Des opportunités de développement ont été identifiées que les acteurs franciliens de l'ESS, positionnés ou non dans le bâtiment peuvent saisir :

- coordonner des opérations de rénovation énergétique ;
- accompagner des ménages en situation de précarité énergétique ;
- former des personnes en difficultés à la construction durable ;
- former à la restauration durable du patrimoine ancien ;
- concevoir des solutions de logements écologiques et économiques ;

- développer une offre de conseil auprès des auto constructeurs ;
- accompagner des projets d'habitat participatif ;
- intervenir auprès de personnes fragiles pour des travaux d'amélioration de leur logement.

Ce projet participatif multi-acteurs a permis également un double questionnement quant à l'approvisionnement local ou l'auto-approvisionnement ainsi que les coopérations entre acteurs. Les acteurs de la démarche ont ainsi pu partager leurs savoirs, savoir-faire et expériences dans une approche globale au regard des multiples interactions avec les occupants et l'environnement. Les travaux ont été valorisés et diffusés à travers :

- Le rapport d'étude Bâtiment durable http://www.areneidf.org/sites/default/files/ess_et_batiment_durable_-_rapport_etude_oct.2014_1.pdf
- Un document de synthèse de l'étude <http://www.areneidf.org/publication-arene/batiment-durable-des-opportunités-pour-les-acteurs-franciliens-de-l'économie>
- Une rencontre dédiée « Quelles opportunités de développement pour les acteurs de l'ESS dans la filière du bâtiment durable en Île-de-France? », 12/12/2014

C'est notamment suite à cette rencontre qu'un groupe de travail s'est constitué pour accompagner de manière collective le montage de projets locaux. C'est dans ce cadre d'accompagnement que la rencontre « Vers un bâtiment plus durable : devenir un constructeur écoresponsable », organisée par le réseau des éco-acteurs en Val-de-Marne et le réseau ESSaimons en Val-de-Marne s'est tenue le 23 juin 2015.



Quelques recommandations pour accompagner l'innovation sociale des structures de l'ESS

Une conduite en mode projet

- **Un travail sur les pratiques existantes des acteurs.** Pour chaque projet engagé au sein du RESE, un temps de diagnostic a été conduit, comprenant un travail sur les pratiques innovantes, à travers : les retours d'expériences, les visites, les travaux d'études, des ateliers d'échanges, des échanges au sein d'un groupe projet...
- **Un travail sur le potentiel de développement en lien avec les enjeux de développement durable,** les pistes à développer pour les acteurs : membres, partenaires et acteurs concernés. L'aboutissement de chaque projet se caractérise par une identification des opportunités de création d'activités et d'emplois, autant de pistes à prendre en compte pour les acteurs ainsi que pour les travaux du réseau.
- **Un travail de préconisation - recommandation** vers les membres et les partenaires pour faciliter leur propre appropriation. Au-delà du travail sur le potentiel de développement, leur condition de réussite, leurs contraintes ou difficultés sont également des facteurs facilitant leur adaptation au contexte de chaque structure et notamment leur tissu territorial et partenarial.
- **Un processus itératif et d'amélioration continue** tout le long de la démarche projet, tant au travers de ces étapes (diagnostic, stratégie, plan d'actions) que de ces dimensions (participation, suivi & évaluation, animation transversale...). Le RESE a mis en place deux outils :

- la fiche projet : elle synthétise l'ensemble des informations actualisées sur le projet (constats, enjeux, méthodologie, acteurs mobilisés, calendrier,...) et est diffusée à tous les membres actifs du projet. Elle formalise le travail préparatoire au lancement du projet ;
- le groupe projet : pour chaque projet ou problématique identifiée au sein du réseau, il se crée sur proposition du comité de pilotage.

Il est constitué des structures volontaires qui, au-delà de contributions au projet, va le suivre avec pour objectif de donner du sens aux recherches et aux initiatives portées par les structures de l'ESS. Le groupe projet va notamment s'appuyer sur la fiche projet.

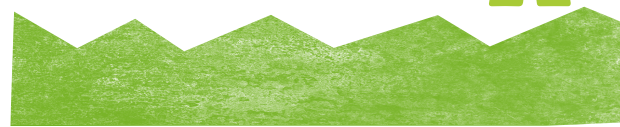
Les échanges d'expériences, de savoir-faire, d'informations

- **Le travail de transmission par les pairs,** notamment à partir des témoignages, des visites de terrain, des rencontres animées selon des modalités participatives et d'intelligence collective...
- **La valorisation et la reconnaissance des initiatives** auprès des partenaires et des acteurs institutionnels.

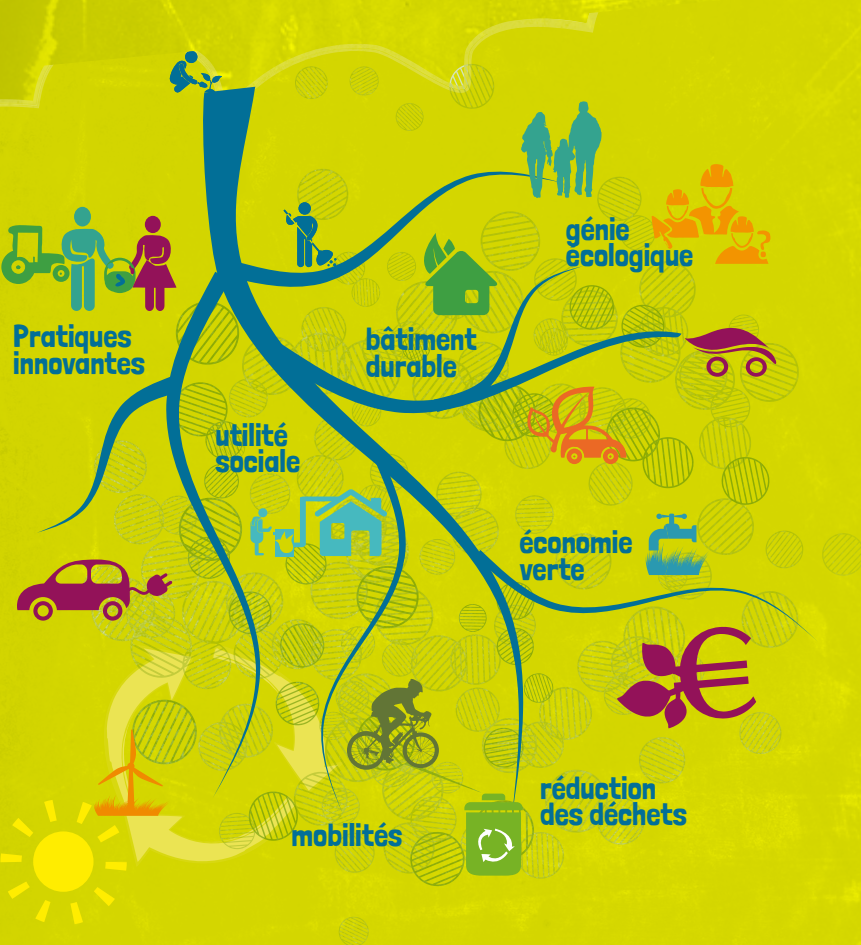
Un travail de co-construction et d'expérimentation d'outils,

et l'accompagnement de leur appropriation, qui passent notamment par :

- **La création des conditions de production collective :** l'animation des temps de travail, l'envoi à tous les participants d'une invitation et du compte-rendu, la mobilisation des expertises nécessaires...



L'ARENE et la DRIEE remercient l'ensemble des membres et partenaires du RESE qui ont contribué aux travaux d'études et actions.



www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
www.areneidf.org

Rédaction : Mélanie Goffi – consultante indépendante,
Christelle Insergueix – directrice du pôle Territoires durables
et solidaires (ARENE Île-de-France).

Coordination éditoriale :

Pascale Céron – directrice de la communication,
Elise Faure – chargée de communication
(ARENE Île-de-France).

Création graphique : Olivia La Hondé. 06 03 89 60 11

Crédits photographiques :

ARENE Île-de-France, Espaces, Liaisons douces, Énergies
solidaires, Au fil de l'eau, AGIIE, IDEMU.

N° ISBN : 978-2-911533-23-5

